

**64^e réunion extraordinaire du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le jeudi 11 juin 2026 – 18 h 00
Centre d'appui de Bathurst – Salle F122**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents et souligne la célébration de fin des mandats des conseillères et conseillers en cette soirée.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Rayanne Chawki (élève conseillère).

Direction générale : Stéphanie Kerry

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable des communications et des relations stratégiques : Absente

Absence : Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais.

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 450, RÉOLUTION 64-3

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du
11 juin 2026.**

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Le vice-président Gallant se retirera de la séance lorsque le Conseil abordera le point 5.1.2 concernant le sous-district 3.

5. Rapport des comités du Conseil d'éducation

5.1 Rapport du comité du Conseil d'éducation – Postes vacants au sein du Conseil d'éducation du DSFNE

5.1.1 Poste vacant au sein du sous-district 1

La présidente présente les conclusions du comité de sélection concernant le poste vacant de conseiller en éducation du sous-district 1. Elle précise que le comité disposait d'une grille de critères d'évaluation lui permettant d'analyser les candidatures et de déterminer quel candidat répondait le mieux aux exigences du poste. Un compte rendu du processus a été rédigé et, à la lumière de celui-ci ainsi que des critères établis, le comité de sélection recommande à l'unanimité la candidature de madame Diane Mignault.

Les membres du comité soulignent que les deux candidatures étaient d'excellente qualité. Toutefois, une légère préoccupation a été soulevée quant à un possible conflit d'intérêts lié à la gouvernance pour le second candidat, en raison du rôle occupé par sa conjointe au sein de l'équipe de gestion. Bien que cet élément n'ait pas constitué le facteur déterminant dans la décision, le comité reconnaît qu'il pourrait présenter certaines difficultés.

La conseillère Maltais, représentante actuelle du sous-district 1, indique n'avoir que des commentaires positifs à l'égard des deux candidats. Elle souligne notamment leur grande implication, leurs excellentes qualités de communication écrite, leur engagement soutenu et leur capacité à mener les dossiers à terme avec détermination.

MOTION 451, RÉOLUTION 64-5.1.1

**La conseillère propose Maltais
Appuyée par le conseiller Ouellette**

QUE soit accepté, tel que prescrit par la Loi sur l'Éducation E-1.12 D.C.-2001-309 paragraphes 23 (1) et 23 (2), que le Conseil soumette à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la candidate Diane Mignault retenue par le comité de sélection afin de combler le poste vacant au sein du sous-district 1 dudit Conseil.

Adopté

5.1.2 Poste vacant au sein du sous-district 3

Le vice-président Gallant se retire de la réunion à 18h24.

La présidente poursuit en présentant les conclusions du comité de sélection chargé de recommander une candidature pour le poste vacant du sous-district 3. Elle indique que trois candidatures ont été étudiées à l'aide de la grille de critères d'évaluation établie pour le processus.

À la suite de l'analyse des dossiers, deux candidats se sont particulièrement démarqués en raison de leurs compétences et de leurs expériences respectives. Selon les résultats de la grille d'évaluation, ces deux candidats démontrent un fort potentiel pour exercer les fonctions de membre du Conseil.

Toutefois, le comité a estimé que l'expérience acquise depuis plusieurs années au sein du Conseil constituait une valeur ajoutée importante qui ne pouvait être négligée dans son appréciation globale. En tenant compte de l'ensemble des critères d'évaluation et des discussions du comité, ce dernier recommande au Conseil la nomination de monsieur Richard Gallant afin de combler le poste de représentant du sous-district 3.

MOTION 452, RÉOLUTION 64-5.1.2

**Le conseiller propose Ouellette
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE soit accepté, tel que prescrit par la Loi sur l'Éducation E-1.12 D.C.-2001-309 paragraphes 23 (1) et 23 (2), que le Conseil soumette à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance le nom du candidat Richard Gallant retenu par le comité de sélection afin de combler le poste vacant au sein du sous-district 3 dudit Conseil.

Adopté

Le vice-président Gallant revient en séance extraordinaire à 18h30.

5.1.3 Poste vacant au sein du sous-district 4

Le conseiller Comeau se retire de la réunion à 18h30 en raison d'un conflit d'intérêts déclaré avec ce point.

La présidente informe le Conseil qu'aucune candidature n'a été reçue pour combler le poste du sous-district 4 au sein du Conseil d'éducation. Sur avis juridique, une lettre pourrait être envoyée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de reconsidérer les limites de la zone électorale de ce sous-district.

MOTION 453, RÉOLUTION 64-5.1.3

**Le conseiller propose Ouellette
Appuyé par l'élève conseillère Chawki**

QU'UNE lettre soit envoyée par le Conseil d'éducation du DSFNE au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de reconsidérer les limites de la zone électorale du sous-district 4 étant donné l'absence de candidature pour ce sous-district.

Adoptée

5.2 Zones électorales - Suivi

La présidente informe que le sujet a été traité au point précédent.

5.3 Célébration de fin de mandat du Conseil d'éducation du DSFNE

La rencontre est suspendue de 18h38 à 19h53.

La présidente souligne le départ des conseillers Robichaud, Comeau et Maltais, ainsi que celui de l'élève conseillère Chawki. Elle les remercie sincèrement pour leur engagement, leur dévouement et leur contribution significative à l'avancement de l'éducation au sein de la communauté scolaire.

Elle rappelle que, pendant plus de deux décennies, certains d'entre eux ont défendu avec conviction les intérêts des élèves, des familles et de la communauté scolaire. Malgré leurs personnalités et leurs points de vue diversifiés, ils ont toujours démontré une grande intégrité, un engagement constant et un profond souci du bien-être des élèves. Leur écoute, leur sagesse et leur capacité à enrichir les discussions ont marqué positivement les travaux du Conseil.

La présidente adresse des remerciements particuliers au conseiller Robichaud pour sa contribution au maintien d'une gouvernance solide, transparente et respectueuse, ainsi que pour son leadership à titre d'ancien président du Conseil d'éducation du district scolaire 9. Elle souligne également la sensibilité, la franchise et l'engagement de la conseillère Maltais envers l'inclusion, la bienveillance et le bien-être des jeunes. Enfin, elle remercie le conseiller Comeau pour sa passion, son authenticité et sa volonté constante de faire entendre sa voix au service des élèves et de la communauté scolaire.

Un hommage est également rendu à l'élève conseillère Rayanne Chawki. Bien que son mandat n'ait duré qu'une année, elle a contribué avec maturité, sérieux et un profond sens des responsabilités. La présidente souligne la qualité de sa représentation des jeunes ainsi que son leadership empreint de bienveillance, démontrant l'importance de la relève au sein du système scolaire francophone.

Plusieurs membres du Conseil, de la direction et du personnel prennent ensuite la parole afin de remercier les personnes honorées pour leur précieuse contribution, leur collaboration et leur engagement au fil des années. Les intervenants soulignent notamment le respect mutuel qui a toujours guidé les échanges, la richesse des différentes perspectives apportées autour de la table et l'héritage durable qu'ils laissent à l'organisation.

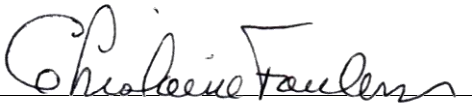
Des plaques de reconnaissance sont remises aux conseillers sortants afin de souligner leurs années de service et leur investissement exemplaire au nom de la communauté scolaire.

Dans le cadre de cette célébration de fin de mandat, tous les conseillers et conseillères, qu'ils soient sortants ou réélus, reçoivent une chaise commémorative du DSFNE en guise de reconnaissance de leur engagement. Les chaises sont remises à la présidente, à la vice-présidence, à la conseillère Hébert, aux conseillers Robichaud et Comeau, à la conseillère Maltais ainsi qu'à l'élève conseillère Chawki. La livraison des chaises destinées à la conseillère Mallais Comeau et au conseiller Morais sera effectuée ultérieurement.

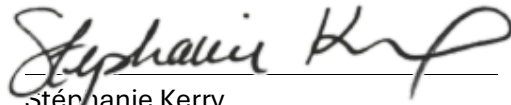
Au nom du Conseil d'éducation et du District scolaire francophone Nord-Est, la présidente remercie chaleureusement les personnes honorées pour leur leadership, leur fidélité et leur contribution au développement et à la réussite des élèves, et leur souhaite beaucoup de succès dans leurs projets futurs.

6. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 20h36.



Ghislaine Foulem
Présidente



Stéphanie Kerry
Directrice générale et secrétaire du
Conseil